



## Lac Bernard Executive Committee Meeting Minutes

Thursday, September 16, 2021 – 7:00 p.m.  
By MS Teams

1. Present:

Chris Ault, Steve Kulba, Kevin Radford, Stephen Hoogenraad, Don McLean, Devon Purcell, Rick Soderstrom, Gaye Moffett, Jeff Stubbins, Paul Saunders, Claude Bertrand, Sue Timmins.  
Absent: Francine Filion, Sandra Floyd (12 Present. 2 Absent. Quorum: 5)

It should be noted that the meeting was called by President Chris Ault in an email on Monday, September 13<sup>th</sup>. “Please advise if you can make Wed. or Thursday this week.” Several Board members replied that either day would work for them. Don McLean, Gaye Moffett, Steve Hoogenraad, Sue Timmins, and Devon Purcell said that Thursday was better. Francine Filion and Sandra Floyd were not available on Thursday.

2. Approve Agenda (see below)

Agenda approved

3. Approve past Meeting Minutes

The meeting minutes for 2021-05-25, 2021-06-16, 2021-08-04, and 2021-08-26 were presented to the Board for approval.

Minutes of 2021-05-25:

Minutes were adjusted to reflect the heads of the Clubhouse Committee and Activities Committee – Rick Soderstrom, head of the Clubhouse Committee, and Gaye Moffett, head of the Activities Committee.

Minutes of 2021-08-26:

Adjustment to language of minutes in regard to the cancellation of Chris Ault’s band gig at the Clubhouse, to reflect that the cancellation was prior to the board meeting. At the meeting Chris Ault provided the reasons for the cancellation.

All minutes approved.

4. Motion: Adopt Robert’s Rules of Order for Motions and Voting

Chris Ault introduced the partial use of the Robert’s Rules of Order to organize voting procedures at Board meetings. He first advised the Board of this in an August 11, 2021 post to encourage a more efficient format and procedural function. It was recognized and positively commented on by a number of Board members in advance of the motion.

**Motion:** We adopt Robert’s Rules of Order for **raising and voting on motions**. Our bylaws take precedent in cases where there is conflict or ambiguity. Meetings are to have a named Chair from this group, and that Chair person revolves among this group for each meeting.

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Rick Soderstrom
- Discussed

Result: Amendment to motion was raised by Gaye Moffett

Amended motion was presented to the Board for approval as follows:

We adopt Robert's Rules of Order **in its entirety** for the Operations of our Board Meetings. Our bylaws take precedent in cases where there is conflict or ambiguity. Meetings are to have a named Chair from this group, and that Chairperson revolves among this group.

- Raised by: Gaye Moffett
- Seconded by: Rick Soderstrom
- Discussed

Result: Carried (Text in Amendment)

Return to main motion:

**Revised Motion:** We adopt Robert's Rules **in its entirety** for the Operations of our Board Meetings. Our bylaws take precedent in cases where there is conflict or ambiguity. Meetings are to have a named Chair from this group, and that Chairperson revolves among this group for each meeting.

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Rick Soderstrom
- Discussed

Result: Defeated

5. **Motion: Executive Meeting Minutes published to website after Board approval within a reasonable amount of time**

The motion was presented to account for a more transparent sharing of information to all Members. Previous Board Meeting Minutes had never been shared with Members of the Association and it is critical that all Members are fully informed on the decisions and actions taken by the Board on behalf of the Association.

A motion was presented by Chris as follows:

**Motion:** Executive meeting minutes are to be published to the website after Board approval and within a reasonable amount of time.

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Don McLean
- Discussed

Result: Motion raised by Kevin Radford to amend motion

An amended motion was presented to the Board for approval as follows:

**Motion:** Executive meeting minutes are to be published to the website after Board approval and within a reasonable amount of time, **and translated afterward, also in a reasonable amount of time.**

- Raised by: Kevin Radford
- Seconded by: Everyone
- Discussed

Result: No formal vote taken. General consensus

Return to main motion:

**Revised Motion:** Executive meeting minutes are to be published to the website after Board approval and within a reasonable amount of time, and translated afterward, also in a reasonable amount of time.

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Don McLean
- Discussed - none

Result: Carried

6. **Motion: Insurance Interface**

The motion was presented to minimize confusion on reporting lines to key suppliers and establish one point of contact which could disseminate outcomes to the Board, and subsequently, through the Board Minutes, to the Association Members.

**Motion:** The President, or delegate officer, shall be the central communications channel to Insurance provider(s).

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Steve Kulba
- Discussed - none

Result: Carried

7. **Motion: Lawyer Interface**

The motion was presented to minimize confusion on reporting lines to key suppliers and establish one point of contact which could disseminate outcomes to the Board, and subsequently, through the Board Minutes, to the Association Members

**Motion:** The President, or delegate officer, shall be the central communications channel to Lawyer(s).

- Raised by: Chris Ault
- Seconded by: Steve Kulba
- Discussed - none

Result: Carried

8. **Motion – Lac Gauvreau Web Copy**

Chris Ault had been approached by our neighbours on Lac Gauvreau, who requested the use of our website format that we use to publish Environment results. They see this as a positive element/format to strengthen their own Association's website. The Board was in unanimous agreement that we should support our contiguous Associations for a common cause.

**Motion:** Lac Gauvreau can use web copy from our website, limited to content not related to Association policies and bylaws, providing credit is noted in some format.

- Raised by: Chris Ault (Requested by Lac Gauvreau Association)
- Seconded by: Rick Soderstrom
- Discussed – Rick Soderstrom and Gaye Moffett asked the Board to request that the Lac Gauvreau Association formally recognize the support of our Board in making the website format on Environment available to them.

Result: Carried

9. **Motion – Member Conduct**

In the previous Board Meeting of August 26, 2021, the President requested the resignation of Gaye Moffett, in reference to By-Law #8 of the Association, for prejudicial conduct based on her August 15, 2021 e-mail wherein she stated, "I am also putting all of you on notice that I am speaking to my legal counsel this week about the erroneous and slanderous statements made by

the current President" regarding the self-sustaining model for the Clubhouse adopted by the 2010 Board, approved by the AGM, on ensuring that financial sustainability of the Clubhouse would be met through actions by the Clubhouse committee, and not impinge on the general resources of the Association. Ms. Moffett declined to resign at that meeting.

Furthermore, Gaye Moffett was challenged on her commitment of \$7,500 in Association funds for the legal action in support of a Right of Way for the Clubhouse without deferring to the Board, nor Association members. Approximately \$8,000 in legal costs had already been expended by the Association since 2018, without documented approval by the Board, nor the Members-at-Large, at the AGM. Though Gaye responded that she would personally incur the projected legal costs of \$7,500, the lack of transparency on informing the Board, nor Members-at-Large, prior to committing in reviewing the applicability of the action, and approval to pursue the action, without options on the fallout resulting from the actions, financial and legal, required the Board to enact Association By-Law #8 to preserve the fiscal and fiduciary health of the Association and its financial viability going forward. The Board is the trustee of Association funds and is charged with transparency and reporting on significant outlays that could impact the financial health and prosperity of the Lake Association.

A Motion was presented under the auspices of By-Law #8 as follows:

**Suspension and Expulsion:** "The Board of Directors may, by resolution, suspend for whatever period it may determine, or expel permanently, any active member who is in default of payment of dues or contributions, or who violates any bylaw of the corporation, or whose conduct or activities are judged by the Board to be prejudicial to the corporation. The decision of the Board of Directors to this end should be the final and without appeal and the Board of Directors is authorized to adopt and to follow in such regard the procedure that it shall determine from time to time."

**Motion:** Moves that this Board recognize this behavior as prejudicial to the corporation and that the Board suspend Gaye Moffat's membership in the lake Association and thus remove her from the Board.

- Raised by: Kevin Radford.
- Seconded by: Don McLean
- Discussed: As a result of the motion, significant exchanges on the substance of the action occurred. The discussion lasted about 24 minutes. Gaye spoke for 2 ½ minutes (uninterrupted) and indicated that she had received no prior knowledge of the action. Several more minutes of dialogue ensued. Gaye addressed the Board again for nearly 2 more minutes. President Chris Ault then asked if anyone had anything else to say before moving to vote. No one said a word.

Result: Carried.

Chris Ault offers Gaye Moffett an opportunity to resign. She does not.

Rick Soderstrom, Claude Bertrand, and Stephen Hoogenraad stated that they were resigning from the Board of the Lac Bernard Association. Their resignations are noted for the record.

The meeting adjourned at 9:00 pm and the remaining Agenda items were deferred to the next meeting.

## **Lac Bernard Executive Committee - Agenda**

**Thursday, September 16, 2021 – 7:00 p.m.**  
**By MS Teams**

- Approval of Agenda
- Approve past meeting minutes
- Adopt Robert's Rules of Order for motions and voting only
- Executive meeting minutes published to website after Board approval within a reasonable amount of time.
- The President, or delegate officer, shall be the central communications channel to Insurance provider(s).
- The President, or delegate officer, shall be the central communications channel to Lawyer(s).
- Lac Gauvreau request to use portions of our web copy. (CA)
- Member conduct. (KR)
- Final discussion/acceptance of Rick's clubhouse document, cleaned of comments
- Proposal for Clubhouse financing as included in Stephen's minutes of the last meeting without including the sidebar comments and recommend that it be brought for adoption by the membership at the fall meeting. -- RS
- Accountant help for Treasurer.
- Right of Way legal proceedings – status.
- Inlet water flow - PS
- George Weber, adviser on the proceedings - Claude
- Vote Count published for all internal board meeting votes -- Claude
- Board approval of up to \$8,000.00 to finance the upcoming October legal defence of the Association Right of Way on the property of Bruce Abdalla -- RS
- The Board to commission a committee to revise Association bylaws; to be completed, approved by the Board and brought to a vote by the membership at the Spring Annual Meeting 2022. RS
- The Board to commission a committee to write a code of conduct for the Association to be completed, approved by the Board and brought for a vote by the membership at the Spring annual meeting in 2022. RS
- Any Other Business - President
- Approve adjournment

### **Unfinished business from previous meeting:**

- Billboards to nurture association visibility, enhance communication and promote activities - Claude
- Draft Calendar of future meetings - Francine
- Clubhouse Right of Way. a transparent decision needs to be made to either proceed or cease - Chris
- Change of title - instead of "Clubhouse director" propose "Activities Director"
- Standard Business: Reports:
- Security – Rick
- Social Committee (Calendar of summer activities) (Already covered earlier)



## Procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du Lac Bernard

Jeudi 16 septembre 2021 – 19h00.m.

Par MS Teams

1. Présents : Chris Ault, Steve Kulba, Kevin Radford, Stephen Hoogenraad, Don McLean, Devon Purcell, Rick Soderstrom, Gaye Moffett, Jeff Stubbins, Paul Saunders, Claude Bertrand, Sue Timmins. Absents: Francine Filion, Sandra Floyd (12 présents. 2 absents. Quorum : 5)

Il est à noter que la réunion a été convoquée par le président Chris Ault dans un courriel le lundi 13 septembre. « S'il vous plaît indiquer si vous pouvez faire le mer. ou jeudi cette semaine. » Plusieurs membres du Conseil ont répondu que l'un ou l'autre jour fonctionnerait pour eux. Don McLean, Gaye Moffett, Steve Hoogenraad, Sue Timmins et Devon Purcell ont déclaré que jeudi était meilleur. Francine Filion et Sandra Floyd n'étaient pas disponibles jeudi.

2. Approuver l'ordre du jour (voir ci-dessous) Ordre du jour approuvé

3. Approuver le procès-verbal des réunions précédentes

Les procès-verbaux des réunions du 2021-05-25, du 2021-06-16, du 2021-08-04 et du 2021-08-26 ont été présentés au Conseil pour approbation.

### Procès-verbal du 2021-05-25:

Les procès-verbaux ont été ajustés pour refléter les chefs du comité et du comité des activités du club-house – Rick Soderstrom, chef du comité du club-house, et Gaye Moffett, chef du comité des activités.

### Procès-verbal du 2021-08-26:

Ajustement au libellé du procès-verbal concernant l'annulation du concert du groupe de Chris Ault au Clubhouse, pour tenir compte du fait que l'annulation a eu lieu avant la réunion du conseil d'administration. Lors de la réunion, Chris Ault a fourni les raisons de l'annulation.

Tous les procès-verbaux sont approuvés.

4. Motion : Adopter le Règlement de Robert pour les motions et le vote

Chris Ault a introduit l'utilisation partielle des Règles de procédure de Robert pour organiser les procédures de vote aux réunions du conseil d'administration. Il en a d'abord informé le Conseil dans un message du 11 août 2021 afin d'encourager un format et une fonction procédurale plus efficaces. Elle a été reconnue et commentée positivement par un certain nombre de membres du Conseil avant la motion.

**Motion :** Nous adoptons le Règlement de Robert pour **la levée et le vote des motions**. Nos règlements administratifs ont un précédent dans les cas de conflit ou d'ambiguïté. Les réunions doivent avoir un président nommé de ce groupe, et cette personne de président tourne au sein de ce groupe pour chaque réunion.

- Élevé par : Chris Ault
- Appuyé par : Rick Soderstrom

- Discuté

Résultat : L'amendement à la motion a été soulevé par Gaye Moffett

La motion modifiée a été présentée au Conseil pour approbation comme suit :

Nous adoptons les Règles de procédure de Robert **dans leur intégralité** pour le fonctionnement de nos réunions du conseil d'administration. Nos règlements administratifs ont un précédent dans les cas de conflit ou d'ambiguïté. Les réunions doivent avoir un président nommé de ce groupe, et ce président s'articule autour de ce groupe.

- Élevé par: Gaye Moffett
- Appuyé par : Rick Soderstrom
- Discuté

Résultat : Adopté (Texte en amendement)

Retour à la motion principale :

**Motion révisée :** Nous adoptons les règles de Robert **dans leur intégralité** pour le fonctionnement de nos réunions du conseil d'administration. Nos règlements administratifs ont un précédent dans les cas de conflit ou d'ambiguïté. Les réunions doivent avoir un président nommé de ce groupe, et ce président s'articule entre ce groupe pour chaque réunion.

- Élevé par : Chris Ault
- Appuyé par : Rick Soderstrom
- Discuté

Résultat : Défaite

## 5. Motion : Procès-verbal de la réunion de l'exécutif publié sur le site Web après approbation par le conseil d'administration dans un délai raisonnable

La motion a été présentée pour tenir compte d'un partage plus transparent de l'information avec tous les députés. Les procès-verbaux des réunions précédentes du conseil d'administration n'avaient jamais été communiqués aux membres de l'Association et il est essentiel que tous les membres soient pleinement informés des décisions et des mesures prises par le conseil au nom de l'Association.

Une motion a été présentée par Chris comme suit :

**Motion :** Les procès-verbaux des réunions de l'exécutif doivent être publiés sur le site Web après approbation par le conseil d'administration et dans un délai raisonnable.

- Élevé par : Chris Ault
- Appuyé par : Don McLean
- Discuté

Résultat : Motion soulevée par Kevin Radford pour modifier la motion

Une motion modifiée a été présentée au Conseil pour approbation comme suit :

**Motion :** Les procès-verbaux des réunions de l'exécutif doivent être publiés sur le site Web après approbation par le conseil d'administration et dans un délai raisonnable, **et traduits en postface, également dans un délai raisonnable.**

- Élevé par: Kevin Radford
- Appuyé par : Tout le monde
- Discuté

Résultat : Aucun vote formel n'a eu lieu. Consensus général

Retour à la motion principale :

**Motion révisée :** Les procès-verbaux des réunions de l'exécutif doivent être publiés sur le site Web après approbation par le Conseil et dans un délai raisonnable, **et traduits en postface, également dans un délai raisonnable.**

- Élevé par : Chris Ault
- Appuyé par : Don McLean
- Discuté – aucun

Résultat : Porté

#### 6. Motion : Interface d'assurance

La motion a été présentée afin de réduire au minimum la confusion dans les lignes hiérarchiques aux principaux fournisseurs et d'établir un point de contact qui pourrait diffuser les résultats au conseil d'administration et, par la suite, par l'entremise des procès-verbaux du conseil, aux membres de l'association. Motion : Le président, ou le délégué, est le canal de communication central avec le(s) fournisseur(s) d'assurance.

- Élevé par : Chris Ault
- Détaché par: Steve Kulba
- Discuté – aucun

Résultat : Porté

#### 7. Motion : Interface avocat

La motion a été présentée afin de réduire au minimum la confusion dans les lignes hiérarchiques aux principaux fournisseurs et d'établir un point de contact qui pourrait diffuser les résultats au conseil d'administration et, par la suite, par l'entremise des procès-verbaux du conseil, aux membres de l'association. Motion : Le président, ou le délégué, est le canal central de communication avec les avocats.

- Élevé par : Chris Ault
- Détaché par: Steve Kulba
- Discuté – aucun

Résultat : Porté

#### 8. Motion – Copie Web du Lac Gauvreau

Chris Ault avait été approché par nos voisins du lac Gauvreau, qui ont demandé l'utilisation de notre format de site Web que nous utilisons pour publier les résultats environnementaux. Ils voient cela comme un élément/format positif pour renforcer le site Web de leur propre Association. Le conseil d'administration était unanime sur le fait que nous devrions soutenir nos associations contiguës pour une cause commune.

**Motion :** Lac Gauvreau peut utiliser une copie Web de notre site Web, limitée au contenu non lié aux politiques et aux règlements administratifs de l'Association, à condition que le crédit soit noté dans un certain format.

- Élevé par : Chris Ault (Demandé par l'Association du Lac Gauvreau)
- Appuyé par : Rick Soderstrom
- Discussion – Rick Soderstrom et Gaye Moffett ont demandé au conseil d'administration de demander à l'Association du lac Gauvreau de reconnaître officiellement l'appui de notre conseil d'administration pour mettre à leur disposition le format du site Web sur l'environnement.

Résultat : Porté

#### 9. Motion – Conduite des membres

Lors de la précédente réunion du conseil d'administration du 26 août 2021, la présidente a demandé la démission de Gaye Moffett, en référence au règlement no 8 de l'Association, pour conduite préjudiciable fondée sur son courriel du 15 août 2021 dans lequel elle a déclaré: « Je vous avise également tous que je parle à mon conseiller juridique cette semaine des déclarations erronées et calomnieuses faites par le président actuel » concernant le modèle autonome du Clubhouse adopté par le Conseil d'administration de 2010, approuvé par l'AGA, visant à garantir que la viabilité financière du Clubhouse serait assurée par des actions du comité du Clubhouse et n'empiéterait pas sur les ressources générales de l'Association. Mme Moffett a refusé de démissionner lors de cette réunion.

De plus, Gaye Moffett a été contestée au sujet de son engagement de 7 500 \$ en fonds de l'Association pour l'action en justice à l'appui d'un droit de chemin pour le Clubhouse sans s'en remettre au conseil d'administration, ni aux membres de l'Association. Environ 8 000 \$ en frais juridiques avaient déjà été dépensés par l'Association depuis 2018, sans l'approbation documentée du conseil d'administration, ni des membres en général, lors de l'AGA. Bien que Gaye ait répondu qu'elle engagerait personnellement les frais juridiques prévus de 7,500 \$, le manque de transparence sur l'information du conseil d'administration, ni des membres en général, avant de s'engager à examiner l'applicabilité de l'action, et l'approbation de poursuivre l'action, sans options sur les retombées résultant des actions, financières et juridiques, a obligé le conseil à adopter le règlement de l'association n ° 8 pour préserver la santé financière et fiduciaire de l'association et sa viabilité financière en avant. Le conseil d'administration est le fiduciaire de l'Association et est chargé de la transparence et de la production de rapports sur les dépenses importantes qui pourraient avoir une incidence sur la santé financière et la prospérité de l'Association du lac.

Une motion a été présentée sous les auspices du règlement no 8 comme suit :

**Suspension et expulsion :** « Le conseil d'administration peut, par résolution, suspendre pour quelque période qu'il détermine, ou expulser de façon permanente, tout membre actif qui est en défaut de paiement de cotisations ou de cotisations, ou qui viole un règlement de la société, ou dont la conduite ou les activités sont jugées par le conseil comme préjudiciables à la société. La décision du conseil d'administration à cette fin devrait être définitive et sans appel et le conseil d'administration est autorisé à adopter et à suivre à cet égard la procédure qu'il déterminera de temps à autre. »

**Motion :** Propose que le conseil reconnaissse ce comportement comme préjudiciable à la société et que le conseil suspende l'adhésion de Gaye Moffat à l'Association du lac et la retire ainsi du conseil.

- Élevé par: Kevin Radford.
- Appuyé par : Don McLean
- Discuté : À la suite de la motion, d'importants échanges sur le fond de l'action ont eu lieu. La discussion a duré environ 24 minutes. Gaye a parlé pendant 2 minutes et une minute (sans interruption) et a indiqué qu'elle n'avait reçu aucune connaissance préalable de l'action. Plusieurs autres minutes de dialogue s'ensuivent. Gaye s'est de nouveau adressé au Conseil pendant près de 2 minutes de plus. Le président Chris Ault a ensuite demandé si quelqu'un avait autre chose à dire avant de passer au vote. Personne n'a dit un mot.

Résultat : Porté.

Chris Ault offre à Gaye Moffett l'occasion de démissionner. Elle ne le fait pas.

Rick Soderstrom, Claude Bertrand et Stephen Hoogenraad ont déclaré qu'ils démissionnaient du conseil d'administration de l'Association du Lac Bernard. Leurs démissions sont consignées pour mémoire.

La séance est levée à 21h00 et les autres points de l'ordre du jour sont reportés à la réunion suivante.

## Comité exécutif du Lac Bernard - Ordre du jour

**Jeudi 16 septembre 2021 – 19h00.m.**  
**Par MS Teams**

- Approbation de l'ordre du jour
- Approuver le procès-verbal des réunions précédentes
- Adopter le Règlement de Robert pour les motions et les votes seulement
- Les procès-verbaux des réunions de l'exécutif sont publiés sur le site Web après approbation par le Conseil d'administration dans un délai raisonnable.
- Le président, ou le délégué, est le canal central de communication avec le(s) fournisseur(s) d'assurance.
- Le président, ou le délégué, est le canal central de communication avec le(s) avocat(s).
- Demande du Lac Gauvreau d'utiliser des parties de notre copie Web. (CA) 8. Conduite des membres. (KR)
- Discussion finale/acceptation du document du club-house de Rick, nettoyé des commentaires
- Proposition de financement du Clubhouse telle qu'elle figure dans le procès-verbal de la dernière réunion de Stephen sans inclure les commentaires de la barre latérale et recommander qu'elle soit présentée pour adoption par les membres à la réunion d'automne. – RS
- Aide comptable pour trésorier.
- Procédures judiciaires en droit de fer – statut.
- Débit d'eau d'entrée - PS 14. George Weber, conseiller pour la procédure – Claude
- Décompte des votes publié pour tous les votes des réunions internes du conseil d'administration – Claude
- Approbation par le conseil d'administration d'un capital pouvant atteindre 8 000,00 \$ pour financer la défense juridique d'octobre de l'Association Right of Way sur la propriété de Bruce Abdalla – RS
- Le conseil d'administration charge un comité de réviser les règlements administratifs de l'Association; à compléter, approuvé par le conseil d'administration et mis aux voix par les membres lors de l'assemblée annuelle du printemps 2022. RS
- Le conseil d'administration charge un comité de rédiger un code de conduite pour l'Association à compléter, approuvé par le conseil d'administration et mis aux voix par les membres lors de l'assemblée annuelle du printemps 2022. RS
- Questions diverses – Président
- Approuver l'ajournement

### Questions inachevées de la réunion précédente :

- Panneaux d'affichage pour favoriser la visibilité des associations, améliorer la communication et promouvoir les activités - Claude
- Projet de calendrier des réunions futures – Francine
- Droit de chemin du club-house. un décision transparente doit être prise pour aller de l'avant ou cesser - Chris
- Changement de titre - au lieu de « Directeur du Clubhouse » proposer « Directeur des activités »
- Entreprise standard : Rapports
- Sécurité – Rick
- Comité social (Calendrier des activités estivales) (Déjà couvert précédemment)